



## Bulletin d'inscription BAFA Villes de Carvin - Wingles

**Formation :**  Qualification du 9 au 16 avril 2016

**Lieu de la formation :** Lille

**Prix :** 350 € en externat

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_ (utilisée régulièrement)

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Photo  
obligatoire

### Conditions d'inscription :

**Inscription :** Votre inscription ne sera prise en compte qu'à réception des pièces requises (bulletin d'inscription ; autorisation parentale pour les mineurs ; 1 photo d'identité)

**Présence :** votre présence est obligatoire durant toute la durée du stage :  
aucune absence autorisée, aucun retard toléré.

**Désistement :** en cas de désistement, la somme de 30% du montant de la formation sera retenue.

**Abandon :** tout départ anticipé au cours du stage ne donnera lieu à aucun remboursement.

**J'ai pris connaissance des conditions d'inscription (page 2) et je les accepte.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature obligatoire (celle des parents pour les mineurs) :

### Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_ (Père, mère, tuteur, tutrice)

autorise mon fils/ma fille (Nom/Prénom) : \_\_\_\_\_

- à s'inscrire au stage Aroéven et à y pratiquer toutes les activités,
- à circuler seul(e) pour se rendre sur les lieux de stage et à en revenir,
- à circuler seul(e) en cas de renvoi ou pour toute autre raison décidée par le responsable de stage,
- autorise le responsable du stage à prendre toute décision destinée à faire donner les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature obligatoire :

# **CONDITIONS D'INSCRIPTION - Stages Bafa**

## **Inscription - règlement des frais**

Le bulletin d'inscription avec photo d'identité récente est à adresser à l'Aroéven Nord - Pas de Calais avec :

- le formulaire d'inscription entièrement complété
- Le règlement du stage

## **Annulation – Désistement**

Prévenir immédiatement l'Aroéven auprès de laquelle vous vous êtes inscrit. Pour tous les cas d'annulation de la part du stagiaire avant le début du stage, une somme forfaitaire de 30 % correspondant à l'acompte restera acquise par l'Aroéven et ne sera pas remboursée. Pour toute annulation après le début du stage aucun remboursement ne sera réalisé et la totalité du montant du stage sera due.

## **Transport et Hébergement éventuel**

Les frais de transport pour se rendre sur le lieu du stage ne sont pas pris en compte dans les tarifs.

## **Absence - conditions de remboursement**

Les stages se déroulent en continu de date à date, samedi, dimanche et jours fériés compris. **Toute absence entraîne la non-validation du stage, et aucune autorisation d'absence ne peut-être accordée.**

## **Droit à l'image**

Le stagiaire cède à l'association les droits sur ses images personnelles telles que reproduites sur les photographies réalisées durant le stage par toutes les personnes présentes. En conséquence, il/elle autorise l'association à fixer, reproduire, communiquer les photographies réalisées dans le cadre du stage. Les photographies pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support (papier, numérique, vidéo, etc.) et intégrées à tout autre matériel (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéo, animations etc.) connu et à venir.

Il est entendu que l'association s'interdit expressément une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à sa vie privée.

Néanmoins le stagiaire pourra demander à ce que les photos de lui/elle ne soient plus utilisées en en informant l'association par écrit.